



Yvoir – Programme Communal de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de consultation villageoise

Durnal, le 21 septembre 2023

Participants : Hors Fondation Rurale de Wallonie, **26** personnes ont participé à la réunion.

Samuel GEORGES, Timothée LEROY, Fabienne MEERS, Jérôme LOMBA, Louise VERMEIREN, Hadrien VAN ESPEN, Guillaume BERNARD, Jonathan SEPTON, Bernard DERAVET, Blanche BAILY, Françoise LEGROS, Marc VANDENBERGHE, Véronique QUEVRAIN, Roland JEHANSART, Fabrice CUSTINNE, Georges VAN CRANEM, Jennifer BENOIT, Benoit STAQUET, Jean-Marie HERBIET, Dimitri HERBIET, Marie BOUILLIEZ, Arnaud OTTOUL

Parmi elles : **Pour le Collège communal** : Patrick EVRARD

Pour le Conseil communal : Thierry LANNOY, Bertrand CUSTINNE, Yvon PERIN DE JACO et Alexandre VISEE

Pour le Conseil de l'action social :

Pour la commune : Nicolas SERVAIS

Pour la Fondation rurale de Wallonie : Julie GOOVAERTS et Florence LOUBRIS

1. Objectifs de la réunion

Un double objectif est poursuivi lors de la réunion :

- Informer les habitants sur la philosophie et le déroulement du processus d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), et susciter l'envie d'y participer.
- Établir un diagnostic aussi précis que possible de la commune en donnant la parole aux citoyens sur les atouts/ressources de leur village ou de leur commune, et sur ce qui pose problème.

2. Informations sur le Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un outil permettant de déterminer les projets à mener pendant les 10 prochaines années afin d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants. Il est élaboré conjointement par les mandataires et la population. Des explications plus détaillées sont disponibles sur le site <https://www.pcdr-yvoir.info> et sur www.frw.be.

3. Consultation villageoise : résultats

3.1. Points noirs en matière de sécurité routière

En caractères gras : les éléments cités plusieurs fois

Lieu / Nom de rue / Carrefour	Problème(s)
Rue Mianoye	<ul style="list-style-type: none"> • Stationnement sur le trottoir
Carrefour rue Baty de Crock et route de Spontin	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de glisser en bas du talus en hiver avec le verglas et la neige
Rue Thomas	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de croisement. Transformer la rue en sens unique • Vitesse excessive • Virage dangereux (manque de visibilité)
Rue Bonny d'Au Ban – toute la traversée du village	<ul style="list-style-type: none"> • Les aménagements réalisés ne sont pas adaptés au passage des gros convois agricoles. Au niveau des trois rétrécissements, les panneaux sont régulièrement arrachés. • Stationnements sur les trottoirs aménagés (zones piétonnes et cyclistes) • Les chicanes existantes augmentent le nombre d'accrochages et les risques pour les cyclistes • Vitesse excessive • Remplacer les rétrécissements par des dos d'ânes • Placer un radar répressif
Herleuvaux - Herbefays	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation dense en raison du contournement de la rue principale (présence de ralentisseurs et aménagements inadaptés aux gros convois agricoles rue Bonny d'Au Ban) • Non-respect des limitations, • Route dégradée (fissures et crevasses de 10cm, graviers...) qui représente un danger pour les vélos • Accotements non sécurisés et détériorés, filets d'eau à placer • Difficulté de se croiser
Flaya	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive
Carrefour rue Baty de Crock et rue Saint François	<ul style="list-style-type: none"> • Les véhicules qui descendent rue Bati de Crock ne ralentissent pas au niveau de la priorité de droite de la rue St François • Circulation des vélos à double sens dangereuse

Rue de l'école de Mont-Godinne	<ul style="list-style-type: none"> Les aménagements peuvent endommager les voitures et sont dangereux pour les vélos. Installation d'un radar à la place.
Toute la commune	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des pistes cyclables Sécuriser en préservant la biodiversité
À Durnal en général	<ul style="list-style-type: none"> Manque de sécurisation pour les piétons
Rue Try d'Andoy (proximité crèche des Petits Pahauts)	<ul style="list-style-type: none"> Trottoirs très étroits ou absence de trottoir (obligation de circuler sur la route à 50km/h avec des poussettes)
Route vers Chansin	<ul style="list-style-type: none"> Route étroite Vitesse excessive
Rue St François	<ul style="list-style-type: none"> Mise en sens unique pour les personnes descendant la rue St François ce qui engendre une vitesse excessive
Village de Durnal	<ul style="list-style-type: none"> Mettre des radars répressifs au lieu de radars préventifs

3.2. Atouts/faiblesses/pistes de projets

En caractères gras : les éléments cités plusieurs fois

Thèmes	La vision de la population		Les pistes avancées par la population
	Les atouts (et opportunités)	Les faiblesses (et menaces)	
Situation géographique	- Beau potentiel touristique (randos, sports, ...)	-	
Secteur indépendant - Commerces	- Village bien fourni en PME	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture de plusieurs commerces (boulangerie, boucherie, épicerie, ...) - Absence / disparition des commerces de proximités 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une prime à l'ouverture d'un commerce dans le village et soutenir au mieux ces commerces - Promouvoir la mise en place d'une épicerie, boulangerie, boucherie ... via à la mise à disposition d'une espace commerciale à un prix attractif. Le cahier des charges pourrait favoriser les artisans locaux, l'accès à des produits de première nécessité, un point poste et éventuellement un espace brasserie / café. - Etablissement d'une coopérative gérée par les habitants de Durnal. La coopérative propose une épicerie à la population. Les prix seraient accessibles et les produits régionaux y seraient favorisés.
Produits locaux et circuits courts	- Plusieurs agriculteurs dans le village	-	-

Environnement naturel – Biodiversité	-	<ul style="list-style-type: none"> - Les animaux éventrent les poubelles - Diminution de la zone forestière - Nombreux déchets dans les champs et bas-côtés 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre davantage de poubelles aux bords des routes pour favoriser la propreté de la campagne - Sensibiliser à la préservation de l'environnement et lutter contre l'incivisme
Mobilité – chemins et sentiers		<ul style="list-style-type: none"> - Les piétons ne savent pas marcher les pieds au sec à cause du fauchage tardif 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretenir régulièrement des sentiers dans le village - Compléter la signalisation des chemins et sentiers balisés (s'inspirer de la signalisation Suisse) ; ne pas oublier les liaisons entre les communes.
Mobilité – Modes de déplacements doux	-	-	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'aménagements pour favoriser la mobilité douce dans toute la commune - Créer une liaison douce vers Assesse pour rejoindre sa gare et ses commerces en vélo. - Création d'une liaison douce entre Yvoir et Ciney le long de la voie de chemin de fer existante - Aménager des rues en s'inspirant des aménagements comme à Hastière, Sorinnes, Sovet, ... en utilisant différents revêtements selon l'usage (routes, piste cyclable, parking, ...)
Mobilité – transports en commun	-	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de transport en commun pour se rendre à l'hôpital de Mont-Godinne - Village pas assez desservi par les transports en communs 	-

Espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> - Extinction de l'éclairage public de minuit à 5h du matin - Plan local de propreté - Aire multisport et plaine de jeux - Plaine de jeux 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'entretien des abords routiers - Les véhicules stationnés sur les trottoirs empêchent les piétons et cycliste de circuler librement - Manque d'aménagements cohérents de la traversée principale qui ne prend pas en compte la circulation des gros convois agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de poubelles dans le village - Améliorer l'égouttage (filet d'eau) dans les rues secondaires (rue Thomas) - Créer une place de village pour favoriser la cohésion sociale - Installer plus de bancs dans le village - Cœur de village en mobilité douce : rendre le cœur de village (accessible) aux piétons et à la mobilité douce. De la balle pelote au terrain de foot en passant par l'église. Convertir la zone devant la balle pelote en place de village (arbres, bancs, ...). Favoriser l'installation d'un commerce sur cette place pour favoriser le passage et donner vie à cet endroit proche de l'école, la plaine de jeu, l'église, ... Garder une attention au passage des véhicules agricoles.
Sport	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un nouveau parcours de trail - Relance de la balle pelote 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des animations sportives en groupe (ex : randonnée encadrée) - Organiser des groupes Je Cours Pour Ma Forme (JCPMF) avec un responsable au niveau de la commune. Former des moniteurs pour dispenser des animations sportives adaptées au niveau de chaque participant. Activité bonne pour la santé et la cohésion sociale

			<ul style="list-style-type: none"> - Commune sportive : relancer et soutenir le sport dans la commune (balle pelote, volley, foot, ...)
Culture	-		
Communication		<ul style="list-style-type: none"> - Manque de visibilité du village de Durnal dans la communication de la commune - Manque de communication avec l'hôpital de Mont-Godinne - 	-
Urbanisme et Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Réfection de la rue de Chansin (entre les sources et l'autoroute) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'une cohérence urbanistique dans le village - Voiture indispensable 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager la traversée principale du village de Durnal ; sur 1 km, des écoles jusqu'à la sortie du village vers Crupet. Réaliser des infrastructures cohérentes qui tiennent compte de la circulation des convois agricoles. Sécuriser les trottoirs existants pour permettre une circulation juste des piétons (et surtout des enfants) - Installation d'égouts dans la rue d'Herbefays afin que les orages n'inondent plus les caves à chaque orage - Limitation de la circulation dans la rue Herbefays empruntées par des non riverains pour éviter la rue principale et ses ralentisseurs - Installation d'un filet d'eau dans la rue Thomas
(Petite) Enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une crèche dans le village 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de priorité des villageois pour la crèche 	

Jeunesse	-	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'activités parascolaire pour les enfants de Durnal - Disparition de la maison des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser la maison des jeunes - Organiser des activités extrascolaires. Proposer des activités théâtrales /culturelles, sportives, ... avec éventuellement un transport pour regrouper les enfants des différents villages.
Ainés	-		<ul style="list-style-type: none"> - Création d'activités intergénérationnelles ; balades, cuisine, jeux, ...
Paysages	-	-	-
Patrimoine/Histoire locale			<ul style="list-style-type: none"> - Restauration de la chapelle à l'entrée du village - Mise en valeur du potentiel touristique
Agriculture		<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité difficile entre les citoyens (de Durnal) et les agriculteurs ; rétrécissements « sécurité » rendent le passage difficile - Agriculteurs souvent oubliés 	<ul style="list-style-type: none"> - Elargissement de la rue Bonny d'au Bon avec un rétrécissement à certains endroits de la piste cyclable. - Suppression de la taxe agriculteur (dérogation pour la largeur du véhicule)
La cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs fêtes de quartier / fête des voisins - Réunion citoyenne (dans le cadre de l'ODR) intéressante, initiative positive ; à faire plus souvent 		<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une maison citoyenne à Durnal regroupant un magasin de proximité, des activités pour les jeunes et moins jeunes, des activités sportives (yoga, fitness, ...) afin de favoriser la rencontre entre les gens du village
Dynamique locale	<ul style="list-style-type: none"> - Fête d'Halloween - Relance de la kermesse sur la place - Brocante à la fin du mois de juillet 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de soutien de la commune envers les clubs sportifs (balle pelote, foot, ...) ; cercles de village (cercle Albert, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un organe consultatif au niveau de la commune afin de dynamiser la démocratie locale et favoriser la cohésion sociale. L'organe permanent serait représentatif de la

	<ul style="list-style-type: none"> - Les gais jeudi à la salle de la balle pelote (bricolage, goûter, ...) 		<p>population avec un mandat des représentants limités dans le temps.</p> <p><i>Ndlr : une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) existe sur la Commune d'Yvoir. Elle est composée d'1/4 de mandataires et de ¾ de citoyens.</i></p>
Numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Radio Durnal 	-	
Services	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel de la commune d'Yvoir serviable, disponible et accueillant - Ecole dynamique (festivités) et qualitative - 3 médecins généralistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Le taxi social est à réserver à l'avance - Les égouts manquent d'un entretien régulier - Faciliter les formalités administratives pour les jeunes entrepreneurs - Manque de médecins généralistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'état des routes communales afin d'améliorer la mobilité et la sécurité

4. Les suites

- **Un diagnostic complet de la commune** sera réalisé et présenté à la population une fois les réunions de consultation villageoise terminées.
- **Des Groupes de Travail (GT) thématiques**, ouverts à tous, se réuniront pour définir les objectifs et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR).
- **Une commission locale de développement rural (CLDR)** sera créée. Son rôle sera, sur base du travail réalisé par les GT, de définir le programme de projets à proposer au conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de 20 à 60 membres, dont minimum $\frac{3}{4}$ sont des citoyens représentant les différents villages, les classes d'âge de la population et les milieux économiques, socio-professionnels et culturels de la commune, et maximum $\frac{1}{4}$ sont issus du Conseil communal. Un appel à candidature sera lancé après les élections communales.

Pour tout complément d'information

<https://www.pcdr-yvoir.info/>
www.frw.be

Pour tout contact avec la FRW

Florence Loubris
Julie Goovaerts

Tél : 083/660.770 E-Mail : f.loubris@frw.be
Tél : 083/660.779 E-Mail : j.goovaerts@frw.be



Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange
Tél : 083/660.770 www.frw.be

